



Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Milieux humides en forêt privée : 15 nouvelles ententes de conservation volontaire conclues

Rimouski, le 21 janvier 2019 — Dans une optique de protection des milieux humides de son territoire, l'Organisme des Bassins Versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) s'investit depuis 2002 dans une démarche de conservation volontaire en forêt privée. Ce projet, réalisé en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et Habitat Faunique Canada, a pour objectif la sensibilisation des propriétaires à l'importance de ces milieux et l'adhésion de ceux-ci à des ententes de conservation, par lesquelles ils s'engagent à protéger le patrimoine écologique sur leur propriété.

Au cours de l'été 2018, notre équipe a effectué des inventaires dans cinq milieux humides prioritaires pour la conservation de la biodiversité au Bas-St-Laurent. Les données issues de ces travaux ont été compilées dans un cahier personnalisé, remis à chaque propriétaire. Lors de ces rencontres, quinze nouvelles ententes de conservation volontaire ont été signées, **protégeant au total 60 hectares** dans 5 municipalités des bassins versants des rivières Trois-Pistoles, Rimouski et Matane. Depuis le tout début du projet, c'est 285 propriétaires qui se sont engagés moralement à préserver leur milieu humide, pour un total de 96 sites (1318 ha) du territoire de l'OBVNEBSL.

L'OBVNEBSL, une référence en gestion intégrée de l'eau!
L'[OBVNEBSL](#) est une table de concertation mandatée par le Gouvernement du

Québec en vertu de la « *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* ». L'organisme a pour objectif d'assurer la protection à long terme et la mise en valeur des ressources en eau. L'approche utilisée est celle de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) de concert avec les différents secteurs d'activités (municipal, communautaire, agricole, économique, etc.). L'OBVNEBSL élabore et met à jour un plan directeur de l'eau (PDE), en fait la promotion et assure le suivi de sa mise en œuvre.

-30-

Pour informations :

Louis David Pitre, Biol. M. Sc.

Coordonnateur de projets\Responsable du Plan directeur de l'Eau

(418) 722-0666 poste. 118

pde@obv.nordestbsl.org



Milieu humide de St-Hubert-de-Rivière-du-Loup

